

## Inauguration de l'Étang Massé : partenariat pour la préservation d'un étang majeur de la Brenne

Situé sur la commune de Rosnay, l'Étang Massé se compose de landes et prairies tourbeuses, de buttons, de boisements et de huit étangs, dont l'étang Massé en tant que tel. Cet ensemble naturel accueille au moins quatre habitats remarquables, tous reconnus à l'échelle européenne. La présence d'espèces végétales et animales de grand intérêt, et en particulier de colonies d'oiseaux, composées de la quasi-totalité des espèces de hérons que l'on peut trouver en France métropolitaine, fait de ce site une zone humide majeure, au sein d'un territoire déjà largement reconnu, la Brenne.

La sensibilité de l'ancien propriétaire à ces intérêts écologiques ainsi que l'investissement de nombreux acteurs locaux, au premier rang desquels le Parc naturel régional de la Brenne (PNR) mais aussi le WWF-France, la LPO et la fédération des chasseurs de l'Indre, ont permis la préservation de cet étang depuis 1995.

**C'est afin d'inscrire cette préservation dans la durée que le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre a fait l'acquisition de l'Étang Massé, le 6 mars 2012.**

Cette acquisition, menée dans une logique partenariale, participe aux objectifs du Grenelle environnement portant sur l'acquisition de 20 000 hectares de zones humides, dans un site classé à la fois au titre de la convention internationale RAMSAR et de Natura 2000. Elle contribue aussi à la gestion conservatoire d'espèces et d'habitats naturels remarquables ainsi qu'à la préservation de paysages emblématiques, menacés d'enfrichement, et au développement économique local par la valorisation agricole et touristique.

Dès le printemps 2012, le Conservatoire a débuté la réalisation du plan de gestion visant à définir, pour plusieurs années, les actions à mettre en œuvre pour la préservation et la valorisation du site. Dans ce cadre, des inventaires faune flore ont été menés afin de préciser la connaissance naturaliste et les enjeux. Le renforcement des activités traditionnelles étant essentiel pour la bonne gestion du site, six agriculteurs (pâturage...) et un pisciculteur (gestion piscicole) y interviennent également.

Cette gestion est menée en étroite collaboration avec le PNR, auquel le Conservatoire est lié par une convention cadre de partenariat.

**Et ce partenariat va aujourd'hui encore plus loin car, jouxtant les étangs Foucault et Thomas, gérés par le PNR, l'Étang Massé intègre ainsi un ensemble de 350 hectares d'espaces préservés, voués à devenir prochainement une réserve naturelle régionale.**

**Afin d'inaugurer l'Étang Massé et de souligner les partenariats qui ont rendu cette acquisition possible, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre vous invite à le rejoindre au bord de l'étang\* :**



**Vendredi 7 juin à 14 h 15**

Rendez-vous sur le parking de l'étang (cf. plan de l'invitation)  
Les allocutions des partenaires (14h35\*) seront suivies d'une visite du site (15h50\*)  
puis d'un vin d'honneur (16h40\*). \*Horaires donnés à titre indicatif

**\* En présence de Bernadette Doret, déléguée Centre-Loire de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ; Jean-Paul Chanteguët, président du Parc naturel régional de la Brenne ; François Bonneau, président de la Région Centre ; Jérôme Gutton, préfet de l'Indre.**

**Merci de bien vouloir confirmer votre présence aux coordonnées ci-dessous.**

Dossier de presse disponible ici : [http://www.cen-centre.org/espace\\_media](http://www.cen-centre.org/espace_media)

Une opération menée avec le soutien de :



**Contacts presse :**  
**Conservatoire d'espaces naturels  
de la région Centre**

Isabelle Gravrand, responsable  
communication/animation  
Tél. : 02 38 77 02 72 - Mobile : 06 15 77 44 79  
[isabelle.gravrand@cen-centre.org](mailto:isabelle.gravrand@cen-centre.org)